



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 06 décembre 2023

Présents : Mmes Mélanie ALCAIDE, Anne-Marie ANTERRIEU, Laurence ARTERO-MOREL, Nathalie ARTIGNAN, Brigitte CASADO-JAILLET, Hélène DEVILLER, Marie-Antoinette FISHER, Sophie LAUX-ROBERT, Jocelyne PY, Marjorie RIBES
M.M. Frank ALEXIS, Paul AMOUROUX, Michel ARTIGNAN, Aurélien DALOZ, Bertrand LEMOIGNE, Philippe LORINQUER, Jean-Claude PINTÉGNÉ, Josian RIBES

Procuration : Mme Stéphanie GAUTIER a donné procuration à M. Bertrand LEMOIGNE
M. Stéphane BEDEL a donné procuration à M. Philippe LORINQUER
M. François BONHOMME a donné procuration à Mme Anne-Marie ANTERRIEU

Absent : M.M Christophe LELIEVRE, Pierre TROUCHE

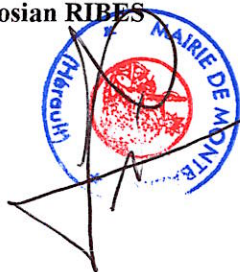
Secrétaire de séance : M. Philippe LORINQUER

Nombre de Membres
En exercice : 23
Présents : 18 + 3 proc.
Votants : 21

Date convocation
01/12/2023
Date d'affichage
11/12/2023

Acte rendu exécutoire
Date transmission à la
Préfecture le 11/12/2023

Le Maire,
Josian RIBES



Objet : Contrat de bail commerce Place de l'Eglise – délibération modificative

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 5 octobre 2022, le Conseil Municipal avait approuvé la mise en place d'un nouveau bail commercial, pour le local commercial sis 3, Place de l'Eglise à Montbazin.

Au regard des éléments juridiques obtenus par la commune postérieurement à cette délibération, il précise toutefois que cette procédure a pu être modifiée au profit d'un simple transfert du bail antérieur, sans changement de contenu, s'agissant du local commercial.

Au vu de ces éléments, il est proposé la mise en place d'un bail spécifique concernant la cour attenante au commerce. Un prix de location pour la parcelle AB178 partielle, est calculé sur la base d'un prix de 60 € HT révisable le m²/an et hors charges, avec un coefficient de 1/3 pour la surface de 155 m² extérieure au bâtiment principal sur la parcelle AB 176, soit un loyer de départ de 60 €x1/3x155= 3 100 € HT annuel.

Monsieur le Maire soumet ensuite le projet de bail correspondant à l'assemblée.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé qui précède, et en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention (Mme Nathalie ARTIGNAN) :

Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20231212-2023-DELIB-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2023

- Approuve le projet de bail de location au prix indiqué ci-dessus, pour la parcelle AB178 partielle, attenante au local commercial sis 3, Place de l'Eglise à Montbazin ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision ;

La présente délibération annule et remplace la délibération n°2022-71 du 05 octobre 2022.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Josian RIBES



Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20231212-2023-DELIB-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2023